

Introduction

Incidences des changements climatiques pour le service public des déchets

Le 86^e congrès de l'Association scientifique et technique pour l'eau et l'environnement (Astee) qui s'est tenu à Barcelone du 4 au 7 juin 2007 avait pour thème « Les conséquences des changements climatiques sur les services publics d'eau potable, d'assainissement, de déchets et sur les ressources en eau et les milieux aquatiques »

Les services publics d'eau, d'assainissement sont concernés comme quasiment toutes les activités humaines par les actions susceptibles d'atténuer les changements telles que la réduction des consommations énergétiques et de matières premières. Elles sont bien placées aussi pour percevoir que très souvent, les enjeux et outils à mettre en œuvre sont communs à d'autres actions de développement durable. Mais ces services peuvent être aussi directement et gravement impactés par les incidences des changements climatiques et sont exposés à la réduction potentielle des ressources en eau, aux changements dans les milieux aquatiques où ils prélèvent ou bien où ils rejettent. Le dimensionnement des ouvrages d'assainissement pourrait également devenir inadapté dans le cas d'épisodes très sévères dépassant ceux pris en compte à la conception.

Dans le cas des déchets ménagers, les impacts sont plus à prendre en compte dans le choix des techniques de gestion. Ils amènent aussi à promouvoir les actions en amont, avec la réduction des déchets.

Dans tous les cas, les impacts économiques et sociaux et de bonne communication pour la participation du public sont également à prendre en compte.

C'est sur ce thème général que la session du congrès organisée par la commission « Déchets et Propreté » a été entièrement consacrée à ces divers volets d'une approche récente pour la plupart des membres de l'Astee comme des lecteurs de TSM : en quoi le réchauffement planétaire et la réduction des émissions de gaz à effet de serre impactent-ils mes activités ? Quels changements cela va-t-il entraîner ? De quels outils puis-je disposer ?

C'est à partir des conférences présentées que les auteurs et intervenants ont bien voulu proposer dans un délai très court les articles qu'on trouvera ci-après, pour partager sans attendre les premières réponses à ces questions.

Et dans le contexte particulier de ce numéro, où l'incinération se trouve mise au premier plan, il n'est pas inutile d'énoncer deux affirmations données lors de la session.

D'abord, les ordures ménagères sont un vrai et bon combustible ! Leur pouvoir calorifique (PCI) est de l'ordre de celui du bois et il n'est pas besoin d'y ajouter du charbon ou du fuel pour les faire brûler et en récupérer la chaleur, comme on l'entend encore dire ! Les collectes sélectives et le tri n'y changent rien, voire font augmenter sensiblement le PCI, du fait de la part croissante des plastiques (la majorité des emballages plastiques notamment sont refusés par le système français, qui n'accepte que les bouteilles et les flacons). Si les déchets fermentescibles sont collectés à part, le PCI augmente encore plus du fait de l'importante humidité qui disparaît.

L'autre remarque tient au caractère industriellement fiable et efficient de la valorisation énergétique, avec des garanties environnementales et sanitaires valables, comme le montrent les résultats énergétiques qu'on peut qualifier de spectaculaires des grandes agglomérations en France, comme en Allemagne, en Autriche ou dans le nord de l'Europe. S'il est utile de développer des recherches pour aller plus loin, les résultats sont déjà là, sous nos yeux. Acceptons de les regarder et d'en discuter.

Rémi Guillet, Président de la commission « Déchets et Propreté » de l'Astee